



Le 21 décembre 2020

**Publication mensuelle
du nombre d'actions composant le capital et du nombre total de droits de vote
(articles L. 233-8 du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'AMF)**

Date d'arrêt des Informations	Nombre total d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques¹	exerçables²
15/12/2020	126 279 322	179 048 092	177 785 336

¹ Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote (actions auto-détenues).

² Déduction faite des actions privées du droit de vote.